



Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Bulletin municipal n°11

Le mot du Maire.

En cette période estivale, début des vacances scolaires où les orages succèdent aux grosses chaleurs, ponctuée par les derniers rebondissements de la Coupe du Monde de Football, le temps n'est pas très propice à la méditation.

Je voudrais tout d'abord vous apporter les dernières informations sur les programmes de travaux entrepris dans la commune.

Nous arrivons enfin en phase terminale de la rénovation de la Mairie. La salle du conseil a été entièrement rénovée. Il ne reste plus maintenant que de la meubler un peu plus confortablement.

Le panneau de signalisation est également terminé et nous pouvons apprécier l'abri qui le protège, réalisé par un artisan talentueux Mr GOURSAT de l'Hôpital St Jean.

La 3^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux du passage à niveau au cimetière est en partie terminée. Il reste cependant à loger les câbles téléphoniques dans le fourreau souterrain et à faire la dépose de cette ligne particulièrement inesthétique.

L'éclairage public a été également refait sur cette portion du bourg. De nouveaux lampadaires, identiques à ceux de la tranche précédente, ont remplacés les anciennes consoles fixées pour la plus part sur les poteaux électriques, avec un éclairage au « sodium » (jaune) beaucoup plus confortable.

Le nouveau Parking sur le terrain COLOMBET est opérationnel depuis le début juin: il a reçu un revêtement bitume et un éclairage ce qui n'était pas prévu au départ.

Dans la perspective d'un avenir qu'on nous annonce « prometteur », la commune a fait l'acquisition du terrain situé derrière l'école coté parking.

L'effectif de nos écoles, regroupées au sein du RPI avec CUZANCE, augmente tous les ans. Cette année encore la grande section de maternelle ne pourra pas être scolarisée à BALADOU. La dérogation que nous avait accordé l'Education Nationale nous a été retirée à cause du sureffectif. C'est la conséquence de l'évolution démographique dans nos communes et notre petite région: Nous ne pouvons que nous réjouir de cette situation surtout si cette évolution s'accompagne d'un développement économique important.

L'arrivée des autoroutes (A20 et A89), de l'aéroport de CRESSENSSAC, de l'agrandissement de BRIVE vers le Nord du LOT, ajouté à un attrait touristique incontestable, sont autant « d'atouts » pour un développement de notre région.

Bien qu'elles ne soient pas concernées directement les communes riveraines, dont nous faisons partie, pourraient connaître dans les années futures une véritable mutation.

Nous ne pouvons que souscrire à cette évolution à condition toutefois que notre région si belle et attractive ne soit pas dénaturée.

BUDGET 2006

Voté le 29 mars 2006 en présence de Mme Arlette GOVAERT, receveur municipal, le budget 2006 ressemble globalement à celui de l'année précédente avec cependant une ventilation un peu différente entre le fonctionnement et l'investissement, notamment en ce qui concerne la participation de la commune à la mise en souterrain des réseaux électriques et France Télécom .

Les dépenses sont en légère augmentation mais elles sont en partie rattrapées par les recettes dues à l'augmentation de la population.

Mais le fait d'avoir embauché un nouvel employé communal augmente un peu les charges de fonctionnement .

Néanmoins les taux d'imposition des impôts perçus par la commune ont pû être maintenus, ils n'ont d'ailleurs pas bougé depuis quinze ans à savoir :

Taxe d'habitation	5.08
Taxe foncier bâti	13.23
Taxe foncier non bâti	126.24

Les chiffres présentés en investissement reprennent souvent des reports des années précédentes .

L'ensemble des programmes et des chapitres est présenté en évitant le vocabulaire comptable, pas toujours facile à comprendre.

JL . C

I) FONCTIONNEMENT

1) Dépenses

<i>Charges de gestion générale et administrative</i>	
<i>Eau, électricité, fournitures scolaires, entretien des bâtiments et de la voirie, affranchissement, téléphone, annonces, insertions, assurances etc...</i>	<i>33050 euros</i>
<i>Charges de personnel</i>	
<i>Salaires, cotisations sociales et retraites, médecine du travail, centre national de gestion de la fonction publique territoriale</i>	<i>54140 euros</i>
<i>Charges de gestion courante</i>	
<i>Participation au service général d'incendie, à la communauté de communes, fonctionnement des écoles maternelles, indemnités de fonction, subvention aux associations</i>	<i>43064 euros</i>
<i>Charges financières</i>	
<i>Intérêts des emprunts</i>	<i>4500 euros</i>
<i>Virement à la section d'investissement</i>	
<i>Somme disponible pouvant être utilisée en investissement</i>	<i>30900 euros</i>

2) Recettes

<i>Impôts et taxes</i>	
<i>Contributions directes, permis de chasse, taxe additionnelle aux droits de mutation</i>	<i>60360 euros</i>
<i>Subventions d'exploitation</i>	
<i>Dotations globale d'équipement, dotation de solidarité rurale, compensations diverses</i>	<i>91650 euros</i>
<i>Atténuation des charges</i>	
<i>Subvention pour les emplois aidés diverses</i>	<i>5000 euros</i>
<i>Autres produits de gestion courante</i>	
<i>Location des quatre appartements</i>	<i>16000 euros</i>

II) INVESTISSEMENT

1) Dépenses

Mise en souterrain des réseaux électrique et Télécom bourg, report budget précédent	29900 euros
Voie communale non classée et voie rurale	15 000 euros
Eclairage public (3ème tranche report budget)	16738 euros
Achat de terrain	60000 euros
Aménagement salle de la mairie	20633 euros
Caveau communal	7000 euros
Équipement scolaire (tableaux, ordinateur)	2000 euros
Mobilier neuf pour la salle de la mairie et atelier communal	8000 euros
Remboursement du capital des emprunts	13515 euros
Programme voirie fait par la communauté de communes	22857 euros

2) Recettes

Fond de compensation de FVA sur investissement	21427 euros
Excédent de fonctionnement 2005	78570 euros
Subventions spécifiques pour le secrétariat et la dernière tranche d'éclairage public	38406 euros
Virement de la section fonctionnement	30900 euros
Taxe locale d'équipement	3576 euros
Emprunt pour achat de terrain	60000 euros

Diverses subventions :

Aide familiale rurale	198 €
Amicale laïque	687 €
Société de chasse	168 €
Centre de secours	168 €
Club du Bouquet d'Argent	168 €
Ecole de musique	168 €
Office du tourisme	168 €
Club de gymnastique	168 €
Baladou animation	168 €
Mutuelle « Coups Durs »	168 €

ETAT CIVIL:

NAISSANCES:

Marie Clara CHARAZAC de Lagarrigue
le 4 février 2006

Kylian CAMPASTIE du Bournissard
le 24 juin 2006

Kévin DA COSTA SANTOS du Bout de la Côte
le 08 avril 2006

MARIAGES:

COULONGE Stéphanie Pierrette
et
GRENAILLE Frédéric
le 15 avril 2006

SOLARE Sandrine Bernadette Anne
et
LAUGEROTTE Philippe Michel Jacques
le 22 juillet 2006.

Un nouveau Percepteur.

Madame Arlette GOVAERI receveur municipal depuis deux ans, a obtenu une nouvelle affectation pour rejoindre sa famille dans le LOT et GARONNE.

C'est Monsieur Alain MONTOUREY qui la remplace à la trésorerie de MARTEL. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux accompagnent Mme GOVAERI dans sa nouvelle affectation.

*Amicale Laïque des écoles
de Baladou – Cuzance
46600 Baladou*

L'année scolaire terminée, c'est le moment de faire le bilan de tout ce qui a été fait, avec et pour les enfants des écoles de Baladou et Cuzance.

Le voyage scolaire annoncé en début d'année 2006 a pu se concrétiser en mai et c'est à Seignosse dans les Landes qu'ils ont approfondi leurs connaissances sur l'eau et l'environnement pendant 5 jours. Il est toujours bon de rappeler que l'association des parents d'élèves a financé entièrement ce voyage pour les deux écoles permettant aux 48 enfants de participer. Lors de la soirée des écoles du 30 juin, les parents ont pu apprécier tout le travail réalisé et profité des photos souvenir des « coulisses » du voyage !

C'est par l'organisation et la participation à des opérations comme le Loto ou la Tombola de Quercyland, pour laquelle vous avez sans doute été sollicité courant mai, que l'association récolte des fonds permettant de telles réalisations.

Merci aux deux maîtresses pour leur motivation et leur grande disponibilité sans lesquelles le voyage n'aurait pas eu lieu.

L'association reste mobilisée cet été en participant comme chaque année au « vide-grenier » lors de la fête de Cuzance le dimanche 6 août.

Pour finir, je voudrais rappeler que c'est l'association des parents d'élèves qui gère les deux cantines et remercier tout particulièrement Océane Charazac et Emanuelle Delpy qui y consacrent beaucoup de temps et qui nous permettent de maintenir des repas de qualité et à peu de coût.

Pour le Bureau la présidente,
Francine Krupka.

Le marais de Bonnefont

Ecole de Baladou 2005/2006 CP/CE 1

L'école de Cuzance et la notre sont allées visiter le marais de Bonnefont à Mayrignac-Lentour le vendredi 14 avril. Cette sortie nous a été offerte par le club du Bouquet d'Argent que nous remercions.

Le marais de Bonnefont

On a fait deux groupes. Nous sommes allés avec Lonia l'après-midi. (On a fait deux groupes). Un groupe a fait de l'argile et un groupe a pêché, on a inversé. Guy avait tombé son épuisette dans l'eau. On a pêché dans une mare.

Chibault Jozim

Le marais de Bonnefont

On est allé au marais pour pêcher et on a fait deux groupes... Un autre groupe a touché l'argile, a pêché des têtards des escargots d'eau et un dytique bordé d'eau. On a vu que l'argile retenait l'eau, elle est imperméable. Il y a une couche d'argile qui retient l'eau et aussi on a vu des animaux.

Stémi et Anthony

Les marais de Bonnefont

En arrivant l'après-midi, on a fait deux groupes un groupe avec Lonia et Corine. Dans l'autre groupe, il y avait la maîtresse et madame Liaumaillet (dans le groupe de l'argile). On a creusé et on a trouvé de la terre et après de l'argile et on a fait des petites poteries. Maintenant, passons à la pêche.

À la pêche on a des épuisettes, on pêcheant Guy a tombé l'épuisette et la maîtresse a dit : « C'est malin ». On a pêché des petits tétarols mais on a pas vu les grenouilles. On a pêché une larve de libellule et des craignées d'eau. On a vu un crâne de brochet. À la fin, les groupes se sont regroupés.

Dorine Galbra

Margot Martano Paris

Le marais de Bonnefont.

On a fait une promenade et on a
vu des fleurs - Patrick nous avait
dit qu'on pourrait manger les orties.
Il n'y avait des bampes jaunes
sur les orties. Il nous a montré un bouquet
de pourmelles fleuries sous l'angle.

Pierre-Savin bachelier Romain
d'été 2006

Le marais de Bonnefont

Le matin on a fait une randonnée. On est passé sur
un ruisseau. On a vu des fleurs qui
s'appellent armoises. Et on a vu des
fleurs de "bevoré". On a vu des rochers on s'est
arrêté pour boire un coup et on est
retourné se promener. On a vu des chevaux
qui avait peur de nous et on est reparti et
on a mangé.

Bastien, Thomas et Guy

Au cours de cette année scolaire, les deux classes du RPI ont aussi bénéficié d'un partenariat avec le Service Animation du Patrimoine de l'ADVD (Association de Développement de la Vallée de la Dordogne). L'objectif était de traiter l'eau quotidienne au fil du temps. Dans ce cadre, Mme Castanet et Mme Pageot sont venues nous faire part de leur histoire. Je remercie les familles qui nous ont prêté des objets anciens.
Melle Boutot

Le tri sélectif

Ecole de Baladou 2005/2006

La poubelle verte

<p>Dans la poubelle verte, on met les emballages : le papier, l'emballage en carton, le métal et les films plastiques étirables.</p> <p>Attention, il ne faut pas mettre les bouteilles d'huile en plastique même si elles sont lavées.</p> <p>Les bouteilles deviennent des sièges autos et des arrosoirs. VOICI LE RECYCLAGE .</p> <p>Margot (CE1) Arnaud (CP)</p>	<p>La poubelle verte</p> <p>Dans la poubelle verte, on met du métal, du carton et du plastique. On peut recycler le métal. Le recyclage, c'est quand on peut en faire autre chose.</p> <p>On peut faire des arrosoirs et des sièges autos avec les bouteilles en plastique.</p> <p>Théo (CP) Rémi (CE1)</p>	<p>Dans la poubelle verte, on met le carton, le métal, le plastique et le papier. Les bouteilles d'huile ne vont pas dans la poubelle verte. Il faut mettre que les bouteilles d'eau dans la poubelle verte.</p> <p>Adrien Anthony (CE1)</p>
--	---	--

La poubelle marron

<p>Dans la poubelle marron, on met les choses naturelles mais il vaut mieux les mettre dans le composteur.</p> <p>On met les choses sales dans la poubelle marron parce qu'il faut trier sinon on va payer très cher et encore plus cher.</p> <p>Antoine (CP) Thibault (CE1)</p>	<p>On y met les choses sales et le naturel.</p> <p>Les choses sales : un pot de yaourt et les pots de fleur, le sac de l'aspirateur .</p> <p>Naturel : noyaux de fruits, la pomme, la poire, le raisin, l'abricot, les cerises, les clémentines, les feuilles.</p> <p>L'emballage de compote ce n'est pas étirable et c'est sale donc on le met dans la poubelle marron.</p> <p>Manon (CP) Noellie (CP) Dorine (CE1)</p>
<p>Dans la poubelle marron, on met le sale et le naturel.</p> <p>Dans le composteur, on peut aussi mettre le naturel.</p> <p>Guy Romain (CE1)</p>	

La poubelle du verre

<p>Dans la poubelle du verre, on met les bouteilles en verre.</p> <p>On peut mettre les bouteilles d'huile en verre.</p> <p>Anna et Valentin (CP)</p>	<p>Dans la poubelle du verre, on met des bouteilles en verre. On peut même mettre les bouteilles d'huile. On n'a pas le droit de mettre la vaisselle cassée.</p> <p>Les bouteilles sont transformées en nouvelles bouteilles.</p> <p>Boris Samuel Antonin (CP)</p>
---	--

La déchetterie

<p>La déchetterie et le compost</p> <p>A la déchetterie, on met des moteurs, des voitures et des motos toutes cassées, des camions, des moteurs de tondeuses, des vélos tout cassés, des tableaux tout usés, des meubles, des lampadaires, des portes, des remorques toutes cassées, des radiateurs tout cassés, des télévisions toutes cassées, des robinets,</p>	<p>des tracteurs, des banquettes, des bureaux tout cassés, des play-stations.</p> <p>Bastien (CE1) Hugo (CP) Juliette (CP)</p> <p>A la déchetterie, on met les vélos et les encombrants.</p> <p>Dans le composteur, on met ce qui est naturel .</p> <p>Exemple: épiluchures ou les fruits pourris.</p> <p>Pierre- Louis (CE1) Thomas (CE1) Kenza (CP absente)</p>
--	---

LE MOT DU "BOUQUET D'ARGENT"

Une nombreuse assistance s'est retrouvée le 24 mai pour fêter les mamans, festivité bien animée par le groupe des Cigales et des grillons de Nespoul.

L'après-midi fut appréciée de tous et les mamans sont reparties avec leur petit géranium.

Le matin du 22 juin, 36 joyeux voyageurs ont pris dès 6 heures du matin la route de SALERS.

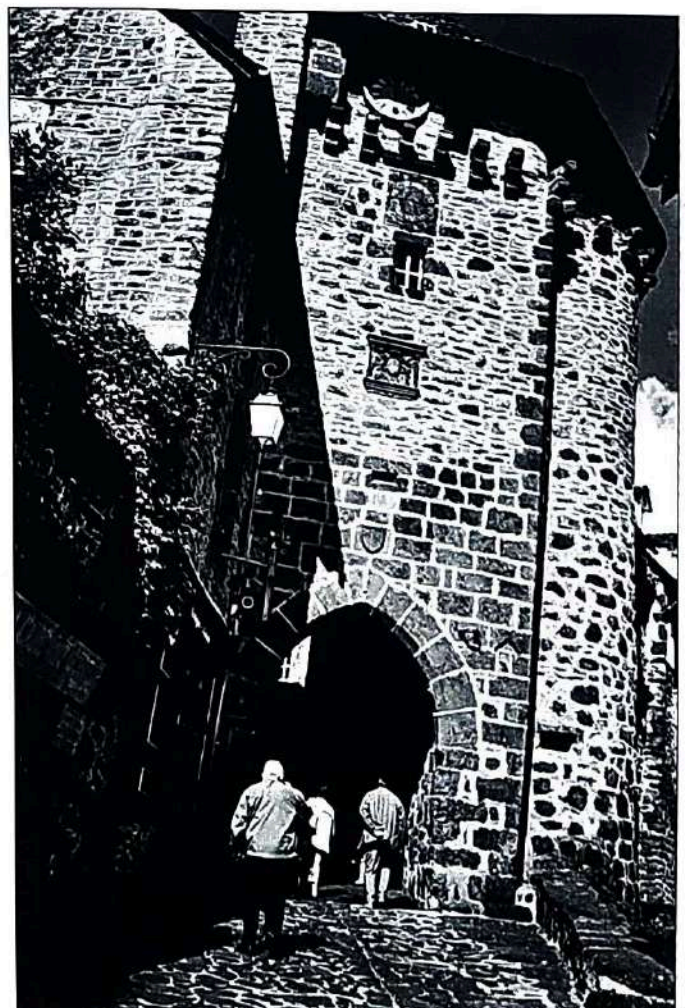
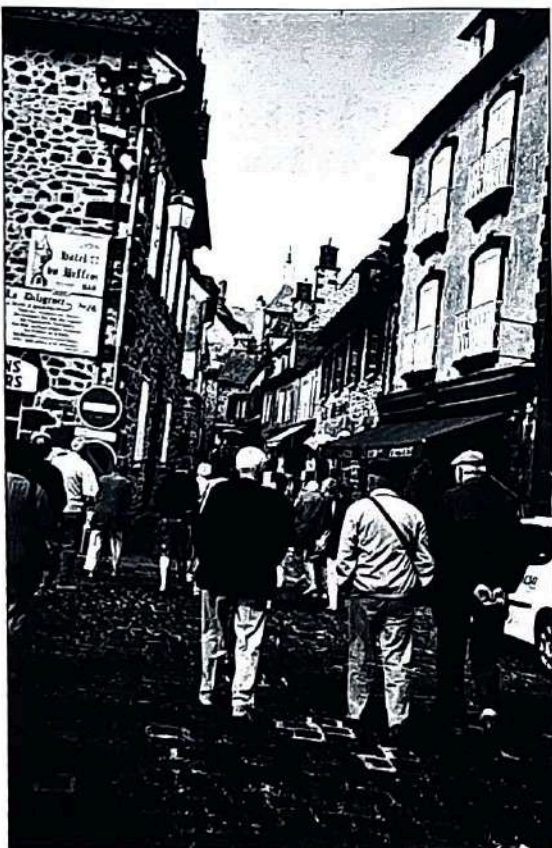
Après le petit déjeuner pris à MAURIAC nous avons eu la visite guidée de SALERS très agréable cité auvergnate.

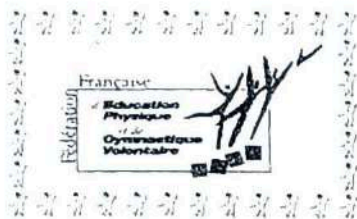
Après un agréable et copieux repas, nous voilà à l'assaut du Puy Mary.

Hélas, on avait oublié les pulls car le brouillard était au rendez-vous.

Nous avons, malgré cela, passé une bonne journée.

Et maintenant, rendez-vous à l'automne et au loto.





BALADOU GYM SAISON 2006-2007

La reprise des activités de l'Association est fixée au mardi 12 septembre 2006.

Les cours auront lieu :

pour la section SENIORS (le Mardi de 10 h 45 à 11 h 45)

pour la section ADULTES (le Mardi de 20 h 30 à 21 h 30)

**L'Assemblée Générale a été fixée à 20 heures précise le 12 septembre
afin de permettre au plus grand nombre d'y assister.**

Elle se tiendra dans la salle polyvalente de la Mairie de Baladou.

Outre la présence indispensable des adhérentes et adhérents à cette Assemblée Générale, celles et ceux de la commune (ou d'ailleurs) qui seraient tentés de nous rejoindre sont les bienvenus comme tous sont les bienvenus aux cours eux-mêmes sans engagement de leur part.

L'Association a fait le choix d'une cotisation annuelle abordable (60 € pour la saison 2005-2006) Pour la saison 2006-2007, elle sera proposée et votée le 12 septembre lors de l'assemblée générale. Cette cotisation inclus un contrat d'assurance qui vous couvre en cas d'accident.

On profite des vacances pour ne pas oublier l'indispensable certificat médical à fournir **IMPERATIVEMENT** le premier jour et au plus tard dans les 15 jours.

Renseignements complémentaires auprès de Nicole CREMOUX ou Nathalie CLEDEL.

On vous attend ????

Baladou-Animations

Tous nos remerciements à ceux qui permettent à l'association de fonctionner. Depuis notre dernière lettre dans « Le petit Baladin », nous avons pu partager une agréable soirée de 1^{er} avril pour le bal masqué ; où étaient présents du plus jeune (la petite Marie âgée de quelques semaines) au moins jeune (Georges à la veille de son 90^{ème} anniversaire) Nous avons seulement regretté qu'il n'y en ai pas plus d'entre vous qui soient venu se joindre à cette soirée .

Le dîner suivi du bal le 8 juillet fut un succès, nous avons pu remarquer la présence de nouveaux arrivants et aussi une vingtaine de Britanniques qui se sont très vite mis au pas de la danse périgourdine et ont profité de cette opportunité pour utiliser leur français.

Nous espérons renouveler cette expérience l'an prochain.

L'association prépare l'exposition de peinture pour les 29 et 30 juillet avec son concours et son marché artisanal .

Nous vous prions de noter les dates des manifestations à venir , le Téléthon le 8 et 9 décembre prochain et bien sûr le réveillon de la St Sylvestre .

L'association s'est un peu étoffée , mais nous accueillerons encore avec plaisir , de nouvelles têtes.

E. Wishart

Délibération du Conseil Municipal

ACQUISITION DE LA MAISON D'ECOLE

18 février 1866

L'an mil huit cent soixante six le dix huit du mois de février le conseil municipal de Baladou légalement convoqué s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Castagné maire pour la session trimestrielle de février.

Etaient présents Messieurs Lascoux, Verdou, Martine, Laville Pierre, Laville, Ladet, Bascle, Viellescazes et Cassagnades.

La séance ayant été déclarée ouverte M. le Président a exposé que le Conseil Municipal était appelé à délibérer sur les moyens de ce procurer une maison convenable d'école. Le local qui depuis nombre d'années est affecté à cet usage n'étant pas la propriété de la commune et lequel a même donné lieu à diverses réclamations comme n'offrant pas toutes les conditions nécessaires pour le bien-être des élèves.

Le conseil reconnaissant qu'il est du devoir et de toute obligation pour les communes de pourvoir les écoles d'un local remplissant toutes les conditions indispensables au bien-être des élèves, de même que d'un logement convenable pour M. l'instituteur met en délibération deux moyens qui paraissent le mieux pouvoir atteindre ce but.

L'un qui consiste à faire construire à neuf une maison nouvelle, l'autre à acquérir celle qu'on occupe actuellement par bail à ferme.

Après avoir longuement discuté tous les avantages et tous les inconvénients qui résultent de l'un et l'autre de ces deux projets, le conseil déclare accepter le projet d'acquisition de la maison et des dépendances qu'on occupe actuellement laquelle peut recevoir les réparations et modifications convenables pour sa destination et pour laquelle on obtient toute latitude pour acquitter le prix d'acquisition qui est fixé conjointement avec M. Castagné son propriétaire à la somme de deux mille cinq cent francs plus la cession d'un lambeau de chemin passant sur le devant de la maison d'habitation de ce dernier et qu'on peut lui accorder sans trop nuire au service public.

Le conseil invite ensuite M. le Maire à faire au plus tôt possible toutes les démarches et remplir les formalités nécessaires pour obtenir l'autorisation de M. le Préfet pour l'exécution de la présente délibération.

Extrait du registre communal de l'époque.

A SUIVRE



La maison d'école de Baladou



Vestiges sur un des mur de la classe sur lequel on peut encore déchiffrer

« il est interdit de parler patois »

Le saviez-vous ?



Le pont Valentré de Cahors fête cette année ses 700 ans. En effet, sa construction fut décidée en 1306 par les puissants conseils de la ville de cette époque.

Mais, la première pierre ne fut posée qu'en 1308 et l'achèvement terminé entre 1355 et 1378, après, selon la légende, l'intervention du Diable : « l'architecte du pont, las de trop de lenteurs, avait engagé son âme au Diable en échange de son aide. L'œuvre pratiquement achevée, il eut l'idée, pour se libérer de son pacte de berner le Diable en lui confiant un crible pour transporter l'eau nécessaire aux ouvriers. A titre de représailles, le Diable arracha chaque nuit la dernière pierre de la tour centrale, remise en place la veille par les maçons. »

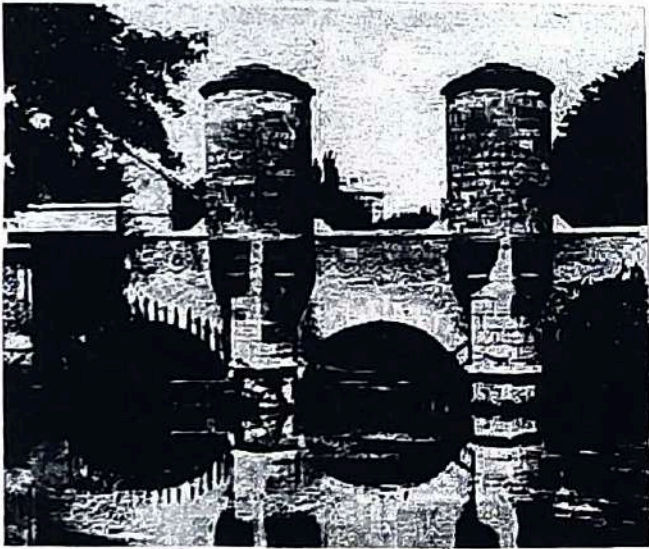
Ce pont comporte : 6 arches principales, 3 tours carrées à trois étages et 2 châtelets. Celui de l'Ouest a presque entièrement disparu. Quant au châtelet Est son caractère défensif est accentué par les modifications apportées au 19ème siècle. Il fut restauré en 1879 par l'architecte Paul Gout proche de Viollet le Duc. C'est à cette date qu'un petit Diable fut sculpté en souvenir de la légende, au sommet de la tour centrale. Ce Diable tentant d'arracher la pierre du pont mais n'y parvenant pas, ses doigts coincés dans les joints de la pierre.

Il n'y a que très peu de sites en France qui possèdent un pont fortifié comme à Cahors. Pour la plupart de ces ponts, les fortifications ont été effectuées dès le Moyen-Age, tours-portes bâties sur une pile ou à l'extrémité du pont, souvent pourvues de capacités défensives importantes. Derniers vestiges de cet aspect de l'architecture militaire médiévale, très nombreux furent les ouvrages équipés ainsi de tours défensives, mais peu subsistent en l'état et presque tous ces derniers ont subi au fil des siècles des modifications ou restaurations importantes.

On en trouve encore cependant à Parthenay (Deux-Sèvres), à Metz (Moselle), à Kaysersberg-sur-le-Weiss (Haut-Rhin), à Troyes (Aube) et à Chartres (Eure-et-Loir).

Le Pont Valentré de Cahors sur le Lot

Quelques ponts
fortifiés



Broages.



Chartres



Haysersberg sur le Weiss

LES NOUVEAUX BALADINS (ou LES NEO BALADINS)

Nous sommes des anciens « nouveaux ». 27 ans déjà!

A ce moment là, la démographie était moins mouvante qu'aujourd'hui et si nous avons eu un peu de mal à connaître tout le monde nous avons été repérés et situés rapidement (facile, dans le bourg!) par les Baladins de souche qui nous ont accueilli très gentiment. Étant en activité, nous n'avons sûrement pas fait toutes les démarches pour s'adapter plus vite.

En 1980: 271 habitants.

En 2005: 386 habitants.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et de nouvelles maisons sont encore en construction. Comment accueillir tous ces nouveaux arrivants pour qu'ils s'intègrent plus rapidement que nous?

Nous connaissons des communes où des rencontres d'accueil sont organisées périodiquement: tous les nouveaux habitants sont invités avec les élus, les employés communaux, les enseignants... et bien sûr, les anciens. Cela permet à chacun de se présenter, de se connaître et donc de faciliter les échanges futurs. Une plaquette d'informations municipales et cantonales est donnée à cette occasion: téléphones et permanences des différentes administrations, horaires du courrier, de la déchèterie, programme des manifestations prévues...

Ceci n'est qu'une idée, mais si elle semble bonne, pourrait-elle voir le jour à Baladou?

Isabelle GRISET.

LES DICTONS du MOIS de JUIN

En beau juin, toute mauvaise herbe donne bon foin.

Soleil à la saint Hervé (le 17) est présage d'un bel été.

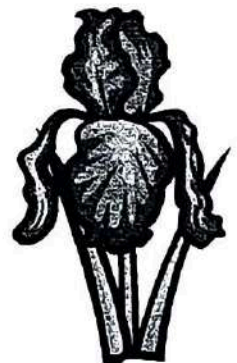
Saint Silvère (le 20) froid et pluvieux annonce un été grincheux.

Si l'été est pluvieux (le 21) l'hiver sera rigoureux.

Avant la saint Jean (le 24) pluie bénite, après, maudite.

Vent de la nuit, pluie après minuit.

Pour la saint Martial (le 30) arrache ton ail.





A VOS FOURNEAUX.....

Pintade aux pêches et aux lardons

Ingrédients pour 4 personnes :

- une pintade de 1 kg 200 - 250 gr de lardons - 200 gr de pêches - 150 gr de carottes - 1 oignon - 100 ml de porto - 150 ml de bouillon de viande - 1 bouquet garni - 1 cuil. à café de maïzena - une noisette de margarine.

Dans une cocotte , faites rissoler les lardons fumés. Oter la graisse Mettez-les de côté .Ajoutez une noisette de margarine puis les rondelles de carottes et d'oignon. Laissez rissoler 5 minutes à feu moyen.

Réservez les petits légumes et mettez la pintade dans la cocotte sur feu doux. Faites dorer.

Remettez les légumes. Mouiller le tout avec le bouillon de viande , puis le porto. Ajoutez le bouquet garni, couvrez et laissez cuire à feu doux 40 minutes.

Pendant ce temps, peler les pêches, coupez-les en deux, puis dénoyautez-les.

Lorsque la pintade est cuite, réservez-la, récupérez la sauce, passez-la au chinois et épaissez à la maïzena. Remettez dans la cocotte la pintade, les lardons, les pêches et la sauce.

Laissez cuire 5 minutes sur feu doux .

Ièu soi Toanon

Soi nascut a Dordièr ,comuna de Sant Petrolièr
Cresi aver vint ans e m'apéli Toanon
N'ai jamai sentit lo poton d'una maire,
N'ai jamai agut de paire.
M'an dich mai qu'un jorn, bel coma un grun de milh
M'avian trobat tot nud jos un pè de persilh
Que lo campanièr m'aguèt portat a la vila
Dins aquel ostal fach per èstre l'asil dels malauts
Dels vielhards e dels paures enfants que son abandonats.
Quand ajèri dètz ans,d'aquí me sortiguèron
E dins aquel ostal coma pastre me loguèron
Lo mèstre, qu'èra un valent, un borrèl de trabalh.
Voliá pas, nos disiá, de fenhant a l'ostal.
Tanben nosaustres vaillets nos teniam a la rega
Saber que per un res nos auriá cercat bréga.
Pendent cinc ou sièis ans en gardent mon tropèl
Ai viscut sens que res me troble lo cervèl.
Mai un jorn venguèt ont tot cambièt
Aimèri, e lo chagrin s'emparèt de mon ama
Vosautres que m'écotatz, s'avètz jamai aimat
De tot ço qu'ai patit , sabi qu'auriatz pietat.

I aviá dins lo vesinatge
La filha d'un portièr a pus prèp de mon atge
Que tot còp que sortiai per sonhar mon tropèl
De darrièr la paret me donava un còp d'uèlh.
N'èra pas, se voletz, de las pus polidas
Mai m'agradava a ièu, e tant qu'aurai de vida
Me sovendrai totjorn, ièu pauvre delaissat
Des aüros moments que prèp d'ela ai passat.
Qual aimable tresòr,qual còr plen de tendressa
Amb quela amistat donava una careça
Un divendres matin, vos parli de três ans
Aquò èra lo vint sièis d'agost, me faguèt

Far siné amb lo dét qu'èra tota soleta.
Jujatz se la seguère lèu dins sa cambreta.
« T'aimi, me diguèt, oc ben t'aimi, ò mon Toanon,
E per lo me prouvar laissa te far un poton.
Tot mon sang se virèt amb aquesta paraula,
Vegèri mila lums, e se prèp de la taula
Me fuguèssi pas tengut, cresi que en auria blaimat,
Lo tròp plen que me faguèt, lo plaser d'èstre aimat.

Dos ou très jorns aprèp lo ser sus la tardeta
Per boquet m'a donat un brocon de bruèra
E me diguèt : »Garda aqueste ramelet, te porterà bonaür
Car dins cada floreta i ai barrat mon còr »
Lo prenguèri en tremblent en sarrent sa menota
E anèri rescondre al fond de ma tireta.
Qu'èri content , que tot me paressiá polit !
Los prats èran pus verds, le solelh pus lulent
L'èrba pus abondenta, lo trabalh pus leugièr,
Lo mèstre pus aimable, lo lièch pas tant dur,
Tot èra pus planièr, crebavi de bonaür !
Tereson, de temps en temps d' un boucin d'escapada
Era viste al patural dins una galopada.
Nos sesiam sus l'èrbeta e los uèlhs dins los uèlhs
Laissavam rebordelar los motons e los anhèls
Nos disiam totas nòstres pensadas.
De nos aimar totjorn nos fasiam lo serment
D'autres còps sustot quand la prima arribada
Fasiam d'una broqueta un parelh d'estuflòls
E riflaiam totes dos coma dos rossinhols.

Aquò durèt aital, pensi, dos annadas
E lo m'èri pas entrachat tant fuguèran lèu passadas.
Mai lo bonatir d'aici pòt pas totjorn durar
Qual compta sus l'astré es sujet a l'error.
I avia coma pertot lo sabetz ben, d' aquelas vièlhas sorcièras
Que n'an d'autre mestièr que d'èstre cancanièras
Quand la lengua lor pru, borbolhan sens estalviar degun.
Una d'aquels vieilhs bestials que val pas gaire
De nostra amistat avertiguèt sa maire.
« Sètz plan tranquila vos, e Toanon,
Escupis pas pels uèlhs de la vòstra Tereson

Los ai vist sovent dins la peça barrada
Un còp mèma Toanon de plan prèp la sarrava,
Mesfisatz-vos ,Toanon n'es pus un mainatge
E al temps d'uèi un malaür es viste arribat ! »
A ! lo se tenguèt per dit, la maire.
Dempuèi i a pus moien de sortir de l'ostal
Lo dimenge, a la messa, m'agacha
Me soris, mai d'un aire plan triste
Sembla me dire : « Toanon, per ièu pus de bonaür
Sofrissi coma tu de nòstre grand malaür »

Dempuèi, cada matin, levada la cliqueta,
Delargui mon tropèl, mas cabras e mas vacas,
Sus un roc darrièr una paret me vau sèire
Sortissi de jos la camisa lo pichot ramelet
Que m'avià donat, l'agachi, l'embrassi,
Repassi mon bonaür qu'agèri l'autra annada.
Mai quand me vesi sol
Mon paure cor s'abronda et plori mon sadol.
Mon fidèle Labrit que conèis ma tristessa
Me veu lecar la man, me gemis, me caressa,
Oc, car el sol e lo bon Dieu conèisso mon malaür.
Si èri riche ou letrat, me farià cop sèc
Paire capucin, trapista o jesuita .
Mai pastre soi nascut, pastre me caldrà morir
Mai mon còr sera teu, Tereson, dusqu'a la fin.

Récit recueilli auprès de Simone Marty par Colette Gay avec la participation de Colette Maillol.

Simone Marty est née le 20 novembre 1928 à La Borie de Lalée, commune de Miers et s'est mariée à Baladou.

Elle a toujours gardé en mémoire cette poésie entendue dans son enfance au cours des veillées de dénoisillage. Elle peut vous la réciter par cœur.

*ECOLE DE BALADOU
ANNÉE SCOLAIRE 1956 - 1957*

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



1er rang debout

Jacqueline BONNAUD
Jean-Claude LADIRAT
Bernard SARNEL
Robert LADIRAT
André MALET
Michel GOURSAT
Pierre MALET
Joseph BONNAUD
Jean-Claude GIMEL
Guy LACHEZE
Guy GOURSAT
Solange GOURSAT

2ème rang

Marie Agnès LEYMARIE
Agnès PINSAC
Maryse BENNE
Renée LACROIX
Annie SARNEL
Yvette BARRE
Annie COLOMBET
Monique VERDOU
Paulette VALADE
Odile BOISSERIE
Marie Joséphe VERDOU
Nadine ESTIVIER
Solange DELVERT

3ème rang

Daniel MARTY
Charles SCLAFER
Guy MARTINEZ
Jean-Pierre DELPY
Christiane CHAMINADE
Jannine MALET
Marie-José ROME
Josette CHARAZAC
Serge GAY
Christian SCLAFER
Jean-Claude SARNEL